

## Message du canton de Berne

### ***Moutier est bien à sa place dans le canton de Berne !***

Le Conseil-exécutif vous appelle, chère Prévôtoise, cher Prévôtois, à confirmer l'appartenance de votre commune au canton de Berne en votant « NON » le 18 juin 2017. Les clés du destin de votre commune sont entre vos mains.

Contrairement au 24 novembre 2013, lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur l'ouverture d'un processus pour créer un nouveau canton, il n'est plus question de « voter pour voir ». Le résultat de la votation du 18 juin 2017 fixera de manière définitive l'appartenance cantonale de Moutier. A la veille de cet important scrutin, le Conseil-exécutif réitère son engagement à poursuivre la voie qu'il a tracée au fil des ans afin d'assurer à Moutier une place de choix dans le Jura bernois et le canton de Berne.

Première ville du Jura bernois, Moutier tient un rôle très important qui va bien au-delà de sa région par son tissu économique, sa culture et son esprit. Cette position, Moutier l'a acquise par sa volonté et sa force, mais aussi grâce à des liens millénaires avec la Prévôté, le Jura bernois et le canton de Berne. Notre canton ne serait pas ce qu'il est sans Moutier. Son identité, son rôle de pont entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, ne seraient pas les mêmes. C'est pourquoi la population et les autorités bernoises souhaitent vivement que Moutier continue de se développer au sein du Jura bernois.

Les autorités bernoises accompagnent depuis des années les discussions sur l'appartenance cantonale de la cité prévôtise et s'emploient à garantir une procédure de vote démocratique et apaisée, qui trouvera son aboutissement le 18 juin 2017.

Le canton de Berne tient à rappeler la stabilité actuelle de Moutier, mais aussi son potentiel de développement au cœur de sa région de toujours. Aujourd'hui ville la plus peuplée du Jura bernois, elle est à même, sur des bases solides, de s'agrandir encore. Indissociablement attachée aux communes qui l'entourent, la cité prévôtise est étroitement liée à la population de l'actuel Jura bernois. La stabilité de Moutier se manifeste dans tous les domaines de votre quotidien. Elle serait inévitablement remise en question avec un changement de canton.

***Moutier dans le canton de Berne*** obtient les ressources nécessaires pour *répondre aux besoins des enfants et des familles*. Les écoles disposent ainsi de 300 leçons par semaine pour répondre aux besoins d'élèves connaissant des difficultés d'apprentissage. Autre spécificité bernoise, l'école à journée continue assure la prise en charge des enfants dont les parents travaillent. Près de deux cents enfants en profitent. Le canton assume deux tiers des coûts de cette structure d'accueil extrafamilial, soit un million de francs par an.

***Moutier dans le canton de Berne*** héberge *deux écoles de formation post-obligatoire prospères*. Quelque 120 étudiants fréquentent l'Ecole de maturité spécialisée. Le Centre de formation professionnelle Berne francophone, le ceff, dénombre plus de 560 étudiants, qui se forment à onze professions à Moutier, et cinq classes d'année de préparation professionnelle.

***Moutier dans le canton de Berne*** compte *près d'un emploi sur cinq lié à son appartenance cantonale*. Les unités administratives bernoises offrent quelque 170 emplois à plein temps dans



la cité prévôtoise. Ces emplois se répartissent notamment entre la Police cantonale, l'Intendance des impôts, le Tribunal civil et pénal, le Ministère public, l'Office des poursuites et des faillites, l'Office régional de placement ou la prison régionale. S'y ajoutent plus de 100 emplois à plein temps dans l'enseignement, dont plus d'un sur trois relève de la formation post-obligatoire et donc du canton. Enfin, le site prévôtois de l'Hôpital du Jura bernois dénombre plus de 320 emplois. En tout, ce sont 590 emplois sur les quelque 3200 emplois que compte la cité prévôtoise.

**Moutier dans le canton de Berne** figure en bonne place dans la liste des projets cantonaux d'urbanisation. La ville est considérée comme l'un des *pôles prioritaires pour la construction de logements*. Cela permettra à Moutier de réaménager le secteur au sud et au nord de la gare pour en accroître l'attrait et y accueillir de nouveaux habitants. Deux autres pôles de développement sont prévus : « La Poterie » et « Les Laives ».

**Moutier dans le canton de Berne** jouit d'un *environnement économique solide*, diversifié et novateur. Ce n'est pas pour rien que le canton a obtenu un des cinq sites nationaux du « Parc Suisse d'innovation ». Ce parc d'innovation, qui se concentre sur les nouvelles technologies industrielles, le stockage d'énergie, la mobilité et le medtech, est parfaitement adapté au tissu industriel de Moutier et de l'Arc jurassien. La promotion économique bernoise soutient la réalisation d'un projet d'incubateur d'entreprises au sein de l'ancienne usine Junker à Moutier, en collaboration avec Tornos. Le canton appuie également la création d'un parc industriel prévôtois, à l'image de ceux mis en place avec succès à Saint-Imier et à Tramelan. Il a participé de manière décisive au financement du Forum de l'Arc, qui accueille l'emblématique salon du SIAMS, tout en collaborant étroitement à sa pérennisation.

**Moutier dans le canton de Berne** bénéficie d'un *hôpital florissant*, dont l'offre et les prestations sont largement reconnues. Le canton de Berne est le propriétaire de l'établissement de Moutier de l'Hôpital du Jura bernois. HJB SA contribue à l'activité économique de toute la région. La stratégie hospitalière bernoise mise sur les établissements régionaux : il n'est pas question de fermer les soins aigus de l'hôpital de Moutier pour les concentrer sur un autre site.

**Moutier dans le canton de Berne** possède des *liaisons routières et ferroviaires de qualité*. Des travaux sont en cours pour sécuriser le tronçon Moutier-Roches. Au cours des prochaines années, des moyens importants seront investis pour améliorer la qualité urbaine de la route cantonale en vue d'accompagner la mise en service de l'A16. Une étude de corridor sera effectuée pour le tronçon Roches-Moutier-Corcelles. Une voie de mobilité douce sera réalisée sur les berges de la Birse et l'itinéraire cyclotouriste local sera amélioré. Une vélo-station verra le jour à la gare avec le soutien du canton. Berne s'engage en faveur de la réfection du tunnel du Weissenstein pour assurer une bonne desserte de Moutier et des communes du Grand Val.

**Moutier dans le canton de Berne** touche quelque 700 000 francs par an pour ses *institutions culturelles et ses projets culturels*. Parmi les bénéficiaires figurent par exemple Festival Stand'été, le Musée jurassien des arts, Festival Espacestand!, le Centre culturel de la prévôté et le Musée du Tour automatique. Ce soutien est accordé par le Conseil du Jura bernois, compétent en matière d'encouragement culturel pour la région francophone.

**Moutier dans le canton de Berne** jouit, comme le reste du Jura bernois, d'une reconnaissance de sa culture et de divers avantages par le biais du *statut particulier*. A ce titre, un acteur culturel ou l'organisateur d'une manifestation sportive touche proportionnellement plus de subventions que son pendant d'une autre région du canton.

**Moutier dans le canton de Berne** reçoit quelque 2,5 millions de francs de prestations annuelles au titre de la péréquation financière entre les communes.

Les autorités bernoises vous assurent, chère Prévôtoise, cher Prévôtois, qu'elles feront tout ce qui est en leur pouvoir afin que Moutier connaisse un futur sûr et serein au sein d'un canton fort, ouvert et multiple. Voter « NON » le 18 juin 2017, c'est préférer un avantage réel à des perspectives incertaines. C'est opter pour un vrai potentiel de croissance. C'est soutenir le devenir de votre cité de Moutier au cœur de sa région, la Prévôté, et la renforcer comme pôle du Jura bernois.

Informations détaillées: [www.be.ch/Moutier](http://www.be.ch/Moutier)

Total de caractères : 7'855 (sans le titre - première ligne)